

[*Le Monde Moral*, édition conforme à celle de 1760 (la seule du vivant de Prévost), orthographe et majuscules modernisées, ponctuation identique à l'original.]

LIVRE SECOND

Une nuit si peu tranquille, et le retour des mêmes réflexions à mon réveil, contribuèrent beaucoup, sans doute, aux mélancoliques impressions que j'éprouvai pendant tout le jour. Mes premiers pas m'ayant reconduit à l'abbaye, je n'y entrai point sans un nouveau sentiment de respect, qui fut même redoublé par le souvenir présent du souper et de ses circonstances. En effet, à la distance de cinquante pas, et dans l'intervalle de quelques heures, quel prodigieux contraste !

Je trouvai le père Céliérier qui m'attendait. Il me conduisit droit à l'église, pour y faire une courte prière. Ensuite m'ayant fait parcourir les principales parties d'une maison, qui n'a de remarquable en elle-même que son extrême simplicité, il me demanda si j'en voulais voir les habitants. Je reçus cette offre comme une faveur. C'était l'heure du travail manuel. Il me fit entrer dans le jardin, ou l'enclos, qui n'est qu'un champ ordinaire, dont la culture fait l'exercice constant des religieux. Les travaux y sont distribués suivant la mesure des talents et des forces. Je ne m'arrête point à cette édifiante peinture, qui se trouve dans une infinité de relations : mais je fus également frappé de l'ardeur et du recueillement d'une troupe de pieux ouvriers, qui, tout pâles, tout affaiblis qu'ils étaient par les rigueurs de la pénitence, ne s'accordaient pas un moment de relâche dans un pénible travail, pour lequel, sans doute, la plupart n'étaient pas nés, et semblaient tirer des forces de leur ferveur. Sur des visages secs et défigurés, je ne vis aucune marque de lassitude ou d'abattement ; comme si l'esprit et le goût de la vertu élevaient le corps au-dessus des lois naturelles, et communiquaient aux sens toute la vigueur de l'âme.

Je n'emportai néanmoins, de ce spectacle, qu'un profond étonnement qui me fit retomber dans le doute où j'avais été la veille, sur un genre de vie qui n'est pas ordonné par les lois de la religion, et dont je ne comprenais pas la nécessité. Ces souffrances volontaires excitaient plus ma pitié que mon admiration. Que le martyre n'ait point effrayé les chrétiens, dans les anciennes persécutions, je le concevais sans peine ; l'Évangile alors ne laissait pas d'autre choix : mais depuis l'établissement du christianisme, les voies sont paisibles. Pourquoi, disais-je, leur ôter cette douceur, par tout ce que l'imagination peut inventer de plus pénible et de plus austère ? Cependant il me restait des difficultés. Ceux qui se dévouent au genre de vie qui m'étonne, ne sont pas des fous. Mon guide est homme sensé. Il y a même assez d'apparence que les occupations du cloître étant plus graves que celles du monde, le jugement y est plus solide, et la justesse d'esprit plus commune. Y aurait-on découvert des secrets ou des vérités que le monde ignore ? Je me perdais dans cette méditation que le silence des lieux qu'on me faisait traverser rendait encore plus sombre ; et mon guide même paraissait surpris de me voir l'air si pensif.

Il me conduisit enfin dans la cellule qu'il avait encore au dortoir commun ; quoique son office lui donnât une chambre, pendant le jour, au quartier des hôtes. Ces petits sanctuaires de la condition monastique sont, à La Trappe, d'une tristesse et d'une nudité surprenante. Un lit, si quelques poignées de paille, placées sur quatre ais, et couvertes d'une toile grossière, méritent ce nom ; un prie-Dieu, un crucifix, une tête de mort, un fouet qui se

nomme discipline, et quelques autres instruments de mortification qui pendent au mur ; tels sont les meubles et les ornements. Une petite lucarne jette quelques rayons de lumière sur ce lugubre appareil. Je le contemplai quelques moments, la tête pleine de mille nouveaux nuages ; et me tournant vers mon guide : voilà donc, mon père, lui dis-je d'un air pénétré, ce qui fait votre bonheur ! C'était une allusion qui m'échappait à ce terme, que j'avais entendu tant de fois la veille, et dans une situation si différente.

Le solitaire baissa la vue. Mon bonheur ! L'entendis-je répéter avec un profond soupir : et relevant tristement les yeux ; ah ! Monsieur, reprit-il d'une voix plus ferme, quelle idée vous faites-vous de mon sort ! Comment vous en impose-t-il à ce point ? Vous désirez d'être instruit, soyez-le donc par moi-même.

Il y a six ans que je suis entré dans cette maison ; c'est pour moi six siècles d'un cruel supplice. Tout m'y déplaît, tout m'afflige, me pèse, me révolte. Le jour et la nuit me paraissent une chaîne de tourments. Occupations, habits, nourriture, mon cœur se refuse à tout, mon goût y répugne avec horreur. La cloche, qui m'appelle aux exercices, rend un son qui m'a toujours fait frémir. La seule odeur de nos aliments me soulève l'estomac. Le travail des mains m'excède jusqu'à m'avoir fait tomber plusieurs fois sans connaissance ; et c'est même par cette raison, que l'indulgence du père abbé m'a chargé d'un office qui m'en exempte. Cette robe me fatigue et m'humilie. Chaque jour l'entrée de cette cellule, et la vue de ces instruments de pénitence, jettent la consternation dans mon âme. Pour comble d'affliction, ma cellule était occupée, avant moi, par un religieux asthmatique, qui l'avait remplie long-tems de ses flegmes empestés ; et l'air s'y ressent encore de cette purulente infection. Voilà, monsieur, une peinture bien faible de ce qui vous a paru mériter le nom de bonheur, et que vous regarderez justement comme la plus horrible et la plus déplorable de toutes les situations humaines.

Il aurait pu continuer beaucoup plus longtemps, sans que je fusse tenté de l'interrompre. Dès les premiers mots, son exclamation m'avait glacé tous les sens ; et les autres traits d'un si noir tableau n'avaient fait qu'augmenter cette espèce de saisissement. J'avais entendu toutes ses expressions, mais passivement, et sans être capable d'y réfléchir. Je n'avais osé lever les yeux sur lui, dans la crainte de rencontrer les siens ; et retenant jusqu'à mon haleine, je ne sais si dans l'espace de deux minutes il m'était arrivé une fois de respirer.

Il avait remarqué l'excès de mon embarras, et son dessein n'était pas de le prolonger longtemps. En achevant son récit, il leva les bras au ciel avec un transport si vif, que la rapidité de leur mouvement me fit sortir de mon immobilité. Je le regardai alors. Ses yeux, qui suivaient ses bras, semblaient s'élancer vers le même point, avec un mélange de joie et de langueur, qui ne peut être représenté. Mais, Dieu tout-puissant ! s'écria-t-il, Dieu bon ! Dieu fidèle ! vos oracles sont certains, et votre promesse inébranlable. Vous oubliez les crimes en faveur du repentir. Vous pardonnez aux malheureux pénitents. Ces feux dévorants, dont l'image me poursuit, ces torrents de flammes, où j'ai précipité tant de misérables, et que j'ai mérités plus qu'eux, s'éteindront pour moi par mes souffrances et par mes larmes. Que mes peines, mes aversions, mes horreurs soient mille fois redoublées, si j'obtiens grâce à ce prix !

En se remettant d'une si forte agitation, deux ruisseaux de pleurs inondaient tous les sillons qu'une longue pénitence avait creusés sur ses joues. Il s'empessa de me faire des excuses, pour le trouble, me dit-il, qu'il m'avait causé par une chaleur involontaire. Il qualifia mon émotion, de sensibilité généreuse, qui fait la gloire d'une belle âme ; et jugeant qu'il devait me rester de la curiosité pour ce qu'il y avait eu d'obscur dans quelques-uns de ses

termes, il m'offrit des éclaircissements, si j'en désirais. Que n'aurais-je pas donné pour les obtenir ? Sa cellule n'ayant pas même une chaise où nous pussions être assis, il me proposa de descendre au cloître ; et là, sur un des bancs qui servent aux conférences des religieux, il me fit cette intéressante narration.

MA NAISSANCE est noble ; et mon nom, qui n'est ici connu que du père abbé, jouit de quelque considération dans ma province. Je ne relèverais pas un avantage, si frivole aux yeux de la religion, s'il n'avait été la source de tous les malheurs de ma famille, et des miens. Ma jeunesse s'était passée au service, et m'étant retiré dans mes terres, j'y vivais tranquillement dans un heureux mariage. Sans être d'une humeur difficile, il m'arriva de traiter avec quelque hauteur un de mes vassaux, qui voyait trop familièrement la femme de chambre de ma femme, et que mes avis plus d'une fois répétés, n'avaient pas eu le pouvoir d'arrêter. Je lui défendis l'entrée de ma maison, avec d'autant plus de force, qu'ayant consulté les dispositions de cette fille, j'avais cru lui trouver de l'éloignement pour le mariage, et le désir de garder sa condition. J'appris néanmoins qu'il continuait de la voir. Cette résistance m'irrita. Je passai chez lui, où, le trouvant seul, mes reproches furent vifs. Il y répondit avec insolence ; et dans un mouvement de colère, je le maltraitai de quelques coups. Il les souffrit sans révolte ; mais au moment que je me tournais pour le quitter, il se jeta furieusement sur moi, il me terrassa ; et m'ayant fort maltraité à mon tour, sa crainte pour l'avenir le fit parler de m'ôter la vie. J'étais sans épée ; et quand j'aurais été mieux armé, la défense m'était impossible, sous le poids d'un vigoureux paysan, qui, me pressant l'estomac de ses deux genoux, me serrait le gosier d'une main, et de l'autre paraissait chercher son couteau pour m'égorger. Je demandai grâce. On me l'accorda ; mais ce fut après m'avoir fait jurer par tout ce qu'il y a de sacré au ciel et sur la terre, que je ne me ressentirais pas de mon aventure, et que jamais je ne penserais à la vengeance. À cette condition, que j'acceptai sans réserve, on me laissa la liberté de me retirer. Pendant quelques jours, la honte d'un si cruel incident, et la force du lien que je m'étais imposé, faillirent de me faire perdre la raison. Je n'avais aucun témoin de mon opprobre, et le paysan se garda bien de le publier : mais c'était mon cœur dont je ne pouvais étouffer les cris. Enfin ne soutenant point une situation si violente, je pris le parti d'assembler chez moi toute la noblesse de mon voisinage, et dans un conseil secret, exposant le cas à mes plus chers amis et mes plus proches parents, intéressés autant que moi-même au maintien de nos droits et de notre honneur commun, je leur demandai quelle conduite je devais tenir, ou celle qu'ils tiendraient à ma place. Après une longue délibération, ils me condamnèrent d'une seule voix à l'exécution de ma parole ; avec cet avis, dont mon malheur m'apprit la sagesse, qu'indépendamment de la modération convenable à la supériorité du rang, un gentilhomme ne doit pas maltraiter ses vassaux, s'il n'est le plus fort. Une si grave décision calma mes transports ; car tel est l'honneur du monde, que souvent on le fait plus consister dans l'opinion d'autrui que dans la nature des choses, ou que dans l'idée qu'on s'en fait soi-même. Cependant je déclarai à mon ennemi que je ne le souffrirais pas sous mes yeux, et que pour jouir du pardon que je lui avais accordé, il devait abandonner mes terres. Cet homme était riche. Il sentit qu'avec la fidélité même qu'il me connaissait pour mes promesses, j'avais cent moyens de le chagriner, dont il ne pourrait être à couvert. Il prit le parti de vendre tout son bien, et de s'établir dans une paroisse voisine. Je fus informé qu'en quittant la mienne, il emportait, contre moi une haine qui ne me surprit point, quoique j'eusse pu la croire épuisée par mon aventure, ou calmée par ma patience. Il perdait quelque chose à changer de domicile. D'ailleurs sa malignité m'était connue. Au fond, je la crus trop

impuissante pour me laisser le moindre sujet d'alarme. Quelques mois, qui se passèrent tranquillement me la firent oublier.

L'hiver suivant il nous vint quelques troupes de cavalerie, pour la consommation des fourrages dont l'abondance est extrême dans notre canton. J'eus ma part de ces hôtes militaires. Les chefs trouvèrent chez moi une maison ouverte et commode. Il m'était resté du goût pour une profession que j'avais exercée si longtemps ; et la politesse des officiers qui m'étaient échus, répondit parfaitement à la mienne. Tout l'hiver fut une chaîne de plaisirs.

J'étais dans cette heureuse disposition, lorsqu'un mot d'écrit, dont le caractère m'était inconnu, fut jeté dans mon cabinet. Il contenait, sans prélude, et sans explication, une simple exhortation à veiller sur la conduite de ma femme. La jalousie était une faiblesse que je ne connaissais pas. Cependant l'avis me venait avec si peu d'affectation, qu'il me fit jeter les yeux sur mille choses que je n'avais jamais observées. Je ne vis rien de suspect. Le major du régiment, et quelques autres officiers, qui ne s'éloignaient pas du château, avaient pour ma femme toute la politesse qui distingue la noblesse militaire. La décence et l'honneur y régnaient. Je repris ma confiance pour une femme respectable, qui m'avait donné deux fils, et dont je n'avais jamais reçu le moindre chagrin.

Quinze jours après, un autre billet se retrouve au même lieu. C'était un reproche d'aveuglement, sur les lumières qu'on m'avait données. Il ne fit pas plus d'impression sur moi. Enfin un troisième écrit, mais plus étendu, quoiqu'aussi froid dans les termes, m'apprenait ouvertement que par un excès d'indulgence j'avais laissé parvenir le mal au comble, et que ma femme, ne se bornant plus aux plaisirs du jour, recevait chaque nuit son amant. Il n'était plus question de défiance, de quelque main que ce billet fût venu. On me déclarait un crime avéré. L'accusation portait sa preuve. Hélas ! J'avoue que la rage succéda trop tôt à l'insensibilité. C'est le premier de mes crimes, ou de mes malheurs. Il en a produit tant d'autres, que dans ce lieu même où je me suis condamné à les pleurer nuit et jour, je ne puis distinguer le plus funeste.

Mon transport m'aurait porté sur le champ à des exécutions sanglantes, si j'avais mieux connu mes victimes. Mais, la nuit n'étant pas éloignée, j'obtins de moi-même ce retardement pour ma vengeance. Ensuite faisant réflexion que j'aurais peine à m'introduire sans bruit dans l'appartement de ma femme, je pris une autre résolution : ce fut de faire appeler sa femme de chambre, qui ne pouvait ignorer ma honte, et de la mettre dans mes intérêts par la douceur ou l'effroi. Cette fille vint, et me demanda ingénument mes ordres. Je m'efforçai de prendre un front tranquille, et j'exigeai d'elle une sincérité qu'elle me promit. Que se passe-t-il, lui dis-je, dans l'appartement de votre maîtresse ? Elle affecta de l'étonnement. Oui, repris-je ; que s'y est-il passé depuis quelques nuits ? Après m'avoir regardé d'un œil incertain : mais n'est-ce pas vous, monsieur, que j'entends passer par la garde-robe, et qui ne vous retirez que vers le jour ? Non, répondis-je, d'un ton qui trahissait ma fureur. Je l'ai cru jusqu'à présent, reprit-elle : mais en exigeant de moi la vérité, vous me faites ouvrir les yeux sur ce que j'ai toujours craint de vérifier moi-même. Et sans attendre de nouvelles instances, elle me parla de plusieurs familiarités, qu'elle avait remarquées depuis longtemps, entre sa maîtresse et messieurs les officiers. Je l'interrompis pour me soulager. C'est assez, lui dis-je. Je vous propose la mort, ou des récompenses. Si vous m'aidez cette nuit à reconnaître l'amant de ma femme, je ne mets pas de bornes à mes bienfaits. Si vous manquez de discrétion, je vous tue de ma propre main. Elle me promit une obéissance à toute épreuve.

La nuit arriva. Je me rendis, par divers détours, à la garde-robe de ma femme ; et j'y étais attendu par ma confidente. J'étais armé d'un poignard, dans la résolution de ne pas revenir sans l'avoir ensanglanté. J'entendis du bruit. Est-ce lui ? dis-je à la femme-de-chambre. Elle me pria de me contraindre un moment, tandis qu'elle jetterait les yeux dans la chambre de madame. C'est lui, me dit-elle à son retour. Il était entré par ici : mais peut-être a-t-il conçu quelque défiance ; il vient de sortir par la porte de l'appartement. J'étais furieux. Mais n'avez-vous pas pris soin de l'observer au passage ? Qui est-il ? Je lui vis de l'embarras, que je n'attribuai qu'à de vains égards pour sa maîtresse. Qui est-il ? repris-je d'un ton plus terrible. Elle m'assura timidement que c'était le major. Il périra, ne pus-je me défendre d'ajouter entre mes lèvres ; et courant vers la route qu'il avait prise, j'entendis effectivement quelqu'un qui traversait l'antichambre, et qui sortit par la cour, à la faveur des ténèbres. Ma délibération, pendant quelques instants, fut entre l'idée de retourner à l'appartement de ma femme, et de la poignarder dans son lit ; ou d'attendre une plus heureuse occasion, pour surprendre les coupables, et les immoler tous deux à la fois. Mais comme il ne me restait aucune ombre d'incertitude, je me déterminai pour un troisième parti, qui me semblait entraîner moins de lenteur, et qui, d'un autre côté, s'accordait mieux avec mes idées d'honneur. Je résolus, dès le jour suivant, de faire tirer l'épée au major. La justice de ma cause me répondait du succès, autant que mon courage et mon expérience dans les armes ; et je remettais à tirer une autre vengeance de ma femme.

Le lendemain, à peine le jour vint m'éclairer, que m'étant rendu chez mon ennemi, je l'engageai à faire un tour de promenade avec moi ; et sans la moindre explication, je lui déclarai qu'il fallait se battre. Il parut surpris ; mais la fermeté ne lui manqua point. Après l'affaire, me dit-il fièrement, vous m'apprendrez ce qui vous offense : et se défendant de bonne grâce, il me fit une profonde blessure au côté. Elle ne m'affaiblit point : et je lui portai dans la poitrine un coup qui le fit tomber sans vie. Ciel ! que vos conseils sont impénétrables, et vos jugements terribles !

Le soin que j'eus aussitôt de faire enlever le corps, et la faveur des autres officiers, à qui je confiai ma querelle, mais j'en déguisai la cause, aidèrent à faire passer cette mort pour l'effet d'une maladie subite. Les soupçons publics, s'il y en eut quelques-uns, furent ensevelis avec le malheureux objet de ma haine. Mais il m'était impossible de cacher ma blessure, dans l'intérieur de ma maison. L'empressement de ma femme fut ardent autour de moi. Sa douleur parut extrême : elle ne me perdait pas un moment de vue. Autant de noirceurs, dans mon imagination ulcérée. Autant d'insultes pour mon honneur, et d' attentats contre mon repos. Je reçus ses soins comme de nouvelles perfidies ; je n'attribuai ses larmes qu'à la douleur de sa perte ; et cette cruelle idée, qui m'aigrissait le sang, retarda longtemps ma guérison. Le quartier des troupes fut changé dans l'intervalle. Enfin, je me rétablis assez pour exécuter mes projets de vengeance ; et toutes mes suppositions ne pouvaient les avoir affaiblis.

Cependant, je me dois ce témoignage, qu'il s'éleva plus d'un combat dans mon cœur. La voix de l'humanité se fit entendre, et plaida fortement contre l'honneur outragé. Mon aventure était ignorée ; ma honte secrète. J'avais eu la force d'étouffer jusqu'à mes plaintes : je me demandai pourquoi je n'aurais pas celle d'oublier l'injure même ? M'avilissait-elle plus, à mes propres yeux, que celle du paysan, dont j'avais sacrifié le ressentiment à l'autorité de mes amis ? D'ailleurs, n'était-elle pas plus qu'à demi vengée, par le sang du plus odieux des deux coupables ? Et ce qui manquait à ma satisfaction, la mort d'une femme, était-il donc si flatteur pour un homme de courage ? Je pouvais abandonner la mienne à sa propre honte, à ses éternels remords, et la croire assez punie par un silence froid et

méprisant, dont elle n'aurait pas plus de peine à deviner la cause, que celle de ma blessure et de la mort subite de son amant.

Le tems aurait pu fortifier ces réflexions, et les rendre plus puissantes ; mais un autre abyme s'ouvrit sous mes pieds. Ma femme se trouva grosse de plusieurs mois. Elle avait attendu ma guérison pour m'en avertir : ce fut son excuse ; et l'agitation continuelle où j'avais été pendant le cours des remèdes, joint au silence que j'avais gardé sur mon accident, lui donnait assez de vraisemblance : cependant je n'y vis qu'une horrible confirmation de sa perfidie. Ma blessure, qu'on avait d'abord jugée fort dangereuse, lui avait fait espérer ma mort, qui l'aurait mise à couvert, elle et le fruit de son désordre. Elle me voyait guéri : l'aveu devenait forcé. Toujours l'imposture à côté du crime. Je me souvenais aussi que pendant l'hiver, j'avais eu peu de familiarité avec elle ; et je croyais trouver des rapports de tems entre son état et les avis que j'avais reçus. Jugez quelle révolution, dans un cœur qui commençait à mollir ! Sa mort fut jurée. Avec l'infamie dont j'étais couvert, je ne pouvais soutenir l'idée de voir entrer dans ma famille, un enfant qui ne m'appartenait pas, qui prendrait mon nom, qui partagerait la succession de mes fils. Nommez cette furieuse résolution, oubli du ciel, égarement de raison, transport de fureur ; je ne désavoue rien. Ce n'est pas de l'innocence que je vous ai promis.

Mon emportement diminua si peu, qu'ayant employé le reste du jour et le lendemain à me procurer un puissant soporatif, je le lui fis avaler le troisième jour, dans ses aliments. Elle n'y résista point. On la trouva morte, le jour d'après, dans son lit. À la vérité, il me vint à l'esprit de la faire ouvrir, sous prétexte de reconnaître la cause d'une mort si prompte, mais au fond pour faire donner le sceau du christianisme au malheureux fruit qu'elle portait dans son sein, et qui ne pouvait longtemps lui survivre. Il était trop tard. La mère et le fils furent enterrés avec une pompe qui satisfit mon orgueil, en achevant de rassasier ma vengeance.

Si je suis capable, monsieur, de vous faire ce récit d'une voix ferme, et de m'en retracer toutes les circonstances sans pousser les plus douloureux gémissements, ne l'attribuez qu'à la même faveur du ciel, qui m'a conduit dans cette retraite, pour les expier par une pénitence, dont vous conviendrez bientôt que je ne puis redoubler trop les rigueurs. Alors même, je ne fus pas exempt du trouble et de la terreur, qui marchent toujours à la suite des grands crimes. Insensiblement je tombai dans une mélancolie, qui me donna du dégoût pour mes plus chères occupations. Je renonçai par degrés à la chasse, à l'agriculture, au commerce de mes amis et de mes voisins. Je ne pouvais être seul, ni souffrir la compagnie. La vue des hommes m'était à charge, et la solitude m'épouvantait. La lecture, ce remède si vanté pour les maux de l'âme, ne suspendait pas les miens : elle n'avait plus la force de m'attacher. Après des jours d'un mortel ennui et d'une langueur insupportable, j'attendais l'assoupissement du soir, comme la dernière ressource des malheureux : mais si le sommeil s'arrêtait quelquefois dans mes yeux, c'était pour m'offrir d'affreux fantômes et d'autres objets d'effroi, qui rendaient la nuit aussi redoutable pour moi que le jour.

Je rappelai de la capitale l'aîné de mes fils, qui venait d'y achever le cours de ses exercices. Il méritait mon affection. Sa présence calma quelque temps mes esprits. Ensuite les soins que je donnai, à perfectionner son éducation, me firent un peu sortir de la langueur et de l'oubli de moi-même, où j'étais depuis deux mois. J'espérai, du tems, et du remède que j'éprouvais, cette paix du cœur qui s'était refusée à tous mes efforts.

Dans cette nouvelle situation on me remet une lettre. Je l'ouvre. Jugez des infernales vapeurs qui me saisissent, par la force immédiate de leurs effets : à peine l'ai-je parcourue des yeux, qu'un froid mortel me gagne le cœur. Ma vue se trouble ; la terre se dérobe sous moi. Je meurs ! m'écriai-je douloureusement ; et sans prononcer un mot de plus, je tombe

entre les bras de mon fils, qui s'efforçait inutilement de me soutenir. Il m'aurait cru mort, en effet, si la furieuse agitation, plutôt que l'épuisement de mes esprits, ne m'eût causé des mouvements convulsifs, qui rendaient témoignage de ma vie. La connaissance me fut rappelée par de prompts secours. Je m'assis : je revins entièrement à moi ; mais avec un reste de convulsions, dont les douleurs étaient fort aiguës. Elles ne m'empêchèrent pas de faire une attention, plus pressante que tous mes tourments. La funeste lettre était à terre. Mon fils, et mes domestiques, ne soupçonnaient pas qu'elle eût la moindre part à mon accident ; et je reconnus que le paysan même, qui me l'avait apportée, n'était pas mieux instruit. Cependant, j'ordonnai d'abord à tous mes gens de se retirer ; et recommandant en deux mots à ceux que je connaissais les plus fidèles, de veiller sur le porteur, je lui dis, sans affectation, de sortir avec eux, et d'attendre ma réponse.

Mon fils demeura seul avec moi. Cette préparation, et ma contenance, moins faible, que pâle, sombre et consternée, lui causaient une surprise qui le rendait immobile. Je lui fis signe de prendre la lettre. Approchez, lui dis-je, et lisez vous-même. Pendant sa lecture, j'eus les yeux fermés ; j'eus la tête penchée sur mon sein et les mains collées sur mon visage, pour arrêter les cris, ou cacher les larmes, qui pouvaient m'échapper malgré moi.

Ce fatal écrit, dont il est impossible que vous deviniez l'auteur, et que vous vous figuriez jamais toute la noire malignité, était du vassal que j'avais forcé de quitter mes terres : et que m'offrait-il ? d'épouvantables éclaircissements sur l'histoire de ma femme et sur mon malheur. On s'applaudissait d'abord d'une complète vengeance, qu'on appelait un triomphe. Ensuite j'étais traité d'imbécile et de misérable dupe, qui donnait tout d'un coup dans le piège, et qu'on n'avait pas assez de plaisir à tromper. Ma femme et les officiers ne m'avaient pas offensé. Tous les billets d'avis étaient faux. J'en devais reconnaître le caractère, dans la lettre que j'avais devant les yeux. Ils étaient venus de la même main, qui m'avait appris à vivre dans une autre occasion, mais moins qu'elle n'aurait dû, puisqu'après en avoir obtenu la vie, j'avais eu l'indignité de chasser honteusement celui de qui je l'avais reçue. C'était la femme de chambre, qui, de concert avec lui, m'avait glissé les billets, et s'était fait un jeu, comme lui, de me rendre malheureux et méprisable, pour se venger de l'obstacle que j'avais mis à son établissement. C'était lui, qui, venant passer souvent la nuit avec elle, s'était caché fort adroitement dans la chambre de ma femme, en était sorti de même, et que j'avais pris pour le major. Grâce à mes folles visions, tout leur avait réussi. Ils étaient vengés tous deux. Ils m'en informaient dans le ravissement de leur cœur. Ils allaient jouir de leur satisfaction, et rire de mes fureurs, dans des lieux où ils me défiaient de les découvrir. À la vérité, ils regrettaient la malheureuse fin du major et de ma femme, dont ils n'avaient à faire aucune plainte ; et je devais bien juger que s'ils avaient eu, sur ce double meurtre, des preuves aussi claires qu'elles leur semblaient certaines, ils m'en auraient fait porter la peine sur un échafaud. Mais leur chagrin, d'un côté, tournait de l'autre à leur joie : ils me laissaient la honte de ma sottise, et le remords de mes crimes.

Le premier rayon de cette affreuse clarté avait failli de m'ôter la vie. Chaque mot d'une telle complication d'horreurs, répété dans une lecture lente et distincte, me fit éprouver comme autant de nouvelles morts. Mais je me raidis contre leur cruelle atteinte, avec toute la force que j'avais tâché de recueillir. Mon fils, quoique plein de sa lecture, et soupçonnant, sans doute, une partie de la vérité, ne pouvait aller plus loin que le sens des termes, ni percer jusqu'au fond de l'abîme qui se découvrait pour moi. J'avais de fortes raisons pour ne lui laisser rien ignorer. Il était fort vraisemblable que mes ennemis avaient publié, de mes tristes aventures, tout ce qu'ils avaient cru pouvoir divulguer sans se perdre eux-mêmes, et qu'ils y avaient ajouté les couleurs de la calomnie, à laquelle ils étaient si bien

exercés. Dans ma consternation même, je ne voulais pas que d'infidèles rapports me fissent jamais plus coupable aux yeux de mon fils, que je ne l'étais ; ou qu'en apprenant les malheurs de sa famille, il eût à compter, parmi les désastres ou les crimes de son père, des lâchetés et des barbaries volontaires.

Écoutez, lui dis-je, sans lui laisser le temps de se reconnaître : si vous avez quelque tendresse pour un père qui vous aime, prêtez-moi toute votre attention. Cette injurieuse lettre a dû non seulement vous causer beaucoup de surprise et d'indignation, mais vous laisser d'étranges idées sur ce qui s'est passé entre votre mère et moi. Je veux que vous n'ignoriez rien ; votre âge vous rend capable de tout entendre.

Apprends, mon cher fils, que dans ton absence, les plus noires vapeurs de l'enfer sont tombées sur la source de ton sang. Plaise au ciel, que leur malheureuse infection n'aille jamais jusqu'à toi ! Là-dessus je commençai le même récit que je vous ai fait ; et je le conduisis jusqu'à la mort de sa mère. Dans l'aventure du paysan, je n'exagérai point l'outrage. Dans celle des officiers, je ne grossis point la cause de mes noirs transports. Mon discours fut dicté par l'honneur. Je ne donnai rien à ma justification, rien à ma douleur. Je ne supprimai, je n'excusai, je n'aggravaï rien. En finissant ; telles sont, mon fils, les horribles vérités que je veux déposer dans ton sein. Des cruels m'apprennent les plus funestes : tu les sais, tu viens de les lire ; je ne répons pas de survivre à cet affreux dénouement. Mais je veux être justifié dans ton cœur, comme je l'ai toujours été dans le mien.

Ce cher fils, qui n'avait pas plus de dix-huit ans, mais qui joignait un sens mûr à beaucoup d'esprit et de qualités aimables, m'avait écouté sans ouvrir la bouche et sans lever une fois les yeux. Il était debout, et la tête nue, devant moi. Son silence et sa posture continuèrent, après m'avoir entendu ; comme si l'étonnement et la douleur eussent lié sa langue et ses jambes. Mais je voyais couler, sur ses joues, une abondance de larmes. Elles excitèrent les miennes, que la violence de mes sentiments avait séchées dans leur source. Je baissai la tête sur son cou, pour en verser avec lui ; et pendant quelques moments, nous nous y abandonnâmes ensemble, dans cette tendre et triste attitude.

J'avais néanmoins quelque impatience de faire parler le paysan, et je le fis appeler. Mais ses informations ne m'apportèrent pas beaucoup de lumières. Il me dit qu'étant chargé de la lettre depuis trois jours, une affaire, qui lui était survenue dans mon voisinage, lui donnait l'occasion de me la remettre, plutôt qu'il n'en avait l'ordre ; que celui dont il l'avait reçue, quittant le pays, lui avait fait seulement promettre qu'elle me serait rendue huit jours après son départ : qu'il ne me demandait pas de port, parce qu'il avait été payé d'avance, ni de réponse, puisqu'il ne savait où l'adresser. L'ingénuité de cette explication m'ôta l'espérance d'en obtenir d'autres. Eh ! quel fruit en pouvais-je désirer, après la fuite de mon ennemi ? D'ailleurs, en me supposant le pouvoir de l'arrêter, et de le faire périr par le plus honteux supplice, n'était-ce pas révéler tous mes malheurs, et les donner en spectacle au monde entier ? L'honneur de mes fils, mon propre intérêt, quoique le moins consulté, me condamnaient au silence. J'évitai même d'interroger trop curieusement le porteur, et je le congédiai.

Mon fils me quitta presque aussitôt. Je jugeai qu'après de si rudes émotions, il avait besoin de quelque soulagement, ou de prendre l'air. Je demurai dans la même idée, une demi-heure après, lorsqu'ayant demandé pourquoi je ne le revoyais pas, on me dit qu'il avait fait seller ses chevaux, et qu'il était sorti avec son laquais. La nuit arriva. Il ne parut point. Je m'imaginai que dans l'amertume de son cœur, il était allé chercher de la dissipation chez quelqu'un de nos voisins.

Le jour suivant se passa de même. Du matin au soir je ne revis pas mon fils, et je fus réduit à le croire encore dans quelque partie d'amusement, que les instances de ses amis avaient prolongée. Je murmurai seulement de lui voir si peu d'attention pour moi. Dans l'état où tout devait lui rappeler qu'il m'avait laissé, pouvait-il douter que sa présence et ses consolations ne me fussent nécessaires ? Et ses propres sentiments lui permettaient-ils de se livrer sitôt au plaisir ? Le troisième jour me causa des inquiétudes beaucoup plus vives. Ensuite elles devinrent cruelles. Après l'avoir fait chercher inutilement, je m'abandonnai à toutes les craintes, qui pouvaient m'alarmer pour une tête si chère. Mon fils ne reparaisait pas ! Qu'était devenu mon fils ? Quel nouveau désastre menaçait son malheureux père ? Cette seule idée me glaçait le sang ; et parmi tous les malheurs possibles, je cherchais celui que mon mauvais sort me réservait. Il ne se présenta pas dans le nombre. Hélas ! pouvait-il s'y présenter ! Au contraire, j'éloignais de ces funestes images, ce qui me semblait indigne de mon sang, et de la noble destinée de mon fils. Je ne pesais pas même sur celles que j'envisageais volontairement, et qui me faisaient trop frémir. Dans mes plus favorables réflexions, je revenais à considérer, que ne m'ayant pas averti de son départ, il ne pouvait être que dans quelque lieu voisin, où les recherches ne s'étaient pas adressées ; et je me flattais, jusqu'à regarder mes inquiétudes comme une faveur du ciel, qui faisait cette diversion, dans mon cœur à des douleurs plus certaines. Cependant, s'il était arrivé quelque accident sinistre à mon fils ! Si quelque perfide... l'ayant surpris avec avantage... le même peut-être... car c'était au fond la plus mortelle de mes frayeurs ! Je ne voyais plus d'autre ressource pour moi, que la mort, en perdant l'unique bien qui m'attachait encore à la vie.

Quinze jours entiers de ce tourment firent arriver l'heure infortunée, où je reçus, par la poste, deux lettres d'une ville frontière de la Flandre. Mon avide empressement, pour tout ce qui pouvait me faire espérer quelque lumière, me les fit ouvrir toutes deux à la fois, et jeter les yeux sur les seings. Je ne connaissais aucun des deux noms ; et quoique j'eusse fait la guerre en Flandre, je ne me rappelai pas d'y avoir laissé la moindre habitude. J'en fus plus ardent à lire.

La première des deux lettres, qui me fut présentée par le hasard, était la plus courte. Elle portait, en termes assez civils, que sans me connaître personnellement, on croyait devoir, à ma naissance, un prompt éclaircissement sur la situation de mon fils. Il existe donc ! interrompis-je. Mille grâces à la bonté du ciel ! – qu'il était entre les mains de la justice, à la veille de recevoir une sentence capitale, pour deux meurtres qu'il ne désavouait pas. – Ô Dieu ! m'écriai-je ici, avec le plus amer sentiment qui se soit jamais élevé dans le cœur d'un père ; mon malheur passe donc toutes mes craintes ! – que d'abord il avait refusé, avec obstination, de déclarer son nom et le lieu de sa naissance ; mais que plusieurs lettres, trouvées dans ses poches, avaient fait connaître l'un et l'autre ; et que l'instruction du procès étant fort avancée, il n'y avait pas un moment à perdre, si je voyais quelque jour à pouvoir le sauver du supplice. – Ô Dieu ! Dieu ! répétais-je à chaque mot. – C'était toute la substance de ce cruel, quoique généreux avis ; et celui de qui je le recevais, joignait, à son nom, le titre de premier Président.

La seconde lettre ne pouvant rien contenir de plus terrible, je la lus avec une attention moins interrompue. Elle était du commandant militaire de la même ville. Il se souvenait, m'écrivait-il, de m'avoir vu à l'armée, dans nos anciennes campagnes, et mon infortune le touchait sensiblement. Quoiqu'il sût que le premier Président m'en donnait avis par la même poste, il y voulait joindre les informations qu'il avait tirées de mon fils même, dans l'horreur de sa prison, où l'ardeur de me servir lui avait fait demander la liberté de le voir, aussitôt qu'il l'avait su né de moi. Ce cher et malheureux fils, dont il admirait

l'esprit, ajoutait-il, la politesse et les grâces, autant qu'il plaignait son sort, ne l'avait instruit que généralement, des mortels outrages que j'avais reçus d'un paysan de mes terres, et de l'insolence avec laquelle ce misérable avait mis le comble à ses insultes, en se disposant à passer dans les pays étrangers : mais ne dissimulant point qu'il n'avait pu supporter tant de noirceur et d'audace, il lui avait raconté qu'il était parti, sans m'en avertir, aussi plein de ses propres ressentiments que de sa compassion pour mes peines, et que pendant quatre jours, qu'il avait employés à découvrir les traces de mon ennemi, il ne s'était pas accordé le moindre repos, dans les plus pressants besoins de la nature. Ensuite il avait marché sur ses pas, avec la dernière diligence ; résolu, s'il ne pouvait le joindre dans le royaume, de le suivre jusqu'au bout de l'univers. Mais, vers la frontière, il s'était trouvé si près de lui, que dans la crainte de le manquer hors de France, où les coupables de cette espèce, dont le crime est difficile à prouver, peuvent acheter de la protection, il avait pris la résolution de l'arrêter. Son premier dessein n'était pas de lui ôter la vie. Il savait, par les informations qu'il s'était procurées dans sa marche, qu'il était à cheval, bien monté, avec une femme en croupe derrière lui, et dans un équipage si simple, qu'en suivant le grand chemin, il pouvait passer pour un paysan de tous les cantons qu'il traversait. Sur cette description, il s'était flatté, non-seulement de le joindre et de l'arrêter sans peine, avec le secours de son laquais, qui n'était pas moins résolu que lui, mais de le ramener à ma terre, en le faisant marcher la nuit, et demeurer le jour dans un bois, et le conduisant à la vue continuelle du pistolet. Il voulait me rendre maître de ma vengeance, et m'abandonner la disposition du bourreau de sa mère et du mien : projets d'un fils passionné pour son père, mais trop inconsidérés, sans doute, et dont le dernier m'aurait mis moi-même à de furieuses épreuves.

Ils ne furent pas avoués du ciel. Mon fils arrêta l'ennemi qu'il cherchait. Il reconnut aisément la femme de chambre de sa mère, et cette vue acheva de le mettre hors de lui. Cependant, comme le scélérat qui la conduisait, et qui l'avait épousée depuis la mort de ma femme, n'entreprit pas tout d'un coup de résister, leur vie ne semblait pas menacée. Ces deux viles créatures, remettant aussi le fils de leurs anciens maîtres, avaient cru voir les furies à leur suite, et demandèrent grâce d'abord avec les plus lâches supplications. Mais lorsqu'ils entendirent l'ordre qu'il donnait à son laquais, de les lier l'un à l'autre, pour les conduire, suivant son projet, vers le bois le plus voisin ; la femme, qui jugea sa mort certaine, se mit à pousser des cris aigus, et l'homme, sautant à terre, se détermina brutalement à se défendre. Il voulut prendre ses pistolets, qu'il n'avait pas pris en descendant ; et mon fils, qui voyait déjà quantité de laboureurs en mouvement pour accourir au chemin, craignant que sa proie ne lui fût enlevée, ou qu'un désespéré, que la vue des armes n'arrêtait pas, ne fit un usage trop heureux des siennes, n'écoula dans ce moment que la vengeance. Il cassa la tête, au scélérat, d'un de ses deux pistolets ; et de l'autre, il fit le même traitement à sa femme.

La fuite, ajoutait le commandant, ne lui devait pas être difficile ; mais après s'être éloigné des laboureurs, au galop, il s'était trop reposé sur la noblesse de ses sentiments, ou sur la justice de sa cause. Il avait continué plus lentement son chemin ; et commençant à sentir la fatigue d'une longue course, et d'une veille de plusieurs nuits, il n'avait pas fait difficulté de s'arrêter dans un bourg, à trois lieues de la scène. Il ne se défiait pas qu'un des laboureurs était monté sur le cheval des deux morts, l'avait suivi constamment, et, jugeant de lui par les apparences, l'avait dénoncé comme un assassin, un voleur public, que la présence de plusieurs témoins avait empêché de recueillir le fruit de son crime.

On s'était saisi de lui et de son laquais, pendant leur sommeil. On les avait transportés à la ville, dès le jour suivant. Le refus que mon fils avait fait, et son laquais par son ordre, de déclarer son pays, son nom et ses vues, n'aurait pu servir qu'à faire précipiter

sa condamnation, à titre de voleur et de meurtrier. En apprenant sa naissance, on était un peu revenu du premier emportement ; et quelque avéré que fût le meurtre par la confession même du coupable, on ne pouvait se persuader que le vol, dont il rejetait l'imputation avec dédain, eût été l'objet d'un jeune gentilhomme, à qui l'esprit et les sentiments ne paraissaient pas manquer. C'était un mystère pour le public ; et l'obscurité croissait par la qualité des morts, qui paraissaient des gens du commun, et sans un papier qui les fit connaître, quoiqu'on eût trouvé dans leur bagage une grosse somme d'argent. Cependant les procédures étaient avancées ; et vraisemblablement elles finiraient par les affreuses méthodes, qui sont en usage, dans les cours de justice, pour arracher la vérité aux coupables.

Cette partie de la lettre m'aurait fait perdre absolument la raison, si le dernier article n'eût été plus consolant. Malgré la sévérité du tribunal, le généreux commandant me promettait qu'elle ne serait pas poussée plus loin, avant qu'il eût reçu ma réponse ; c'est-à-dire, avant que je l'eusse informé de ce que je pouvais espérer de la faveur de la cour et des services de mes amis. Il avait obtenu ce délai de la plus grande partie des juges, en leur découvrant les confidences de mon fils. C'était à sa sollicitation, que le premier Président m'avait écrit. Mais dans une affaire de cette nature, où l'éclat, autant que la gravité du crime, rendait le public attentif à leur conduite, je devais sentir le prix de la diligence, et ne pas commettre d'honnêtes gens, qu'il avait disposés à favoriser mes soins.

Me presser, moi ! me recommander la diligence pour sauver mon fils ! Ah ! J'aurais voulu pouvoir traverser les airs. Sans délibérer sur mes mesures, sans me permettre la moindre réflexion sur mes affaires et sur ma santé, je me jetai dans ma chaise avec mes propres chevaux, pour en aller prendre à la première poste, qu'il m'aurait trop coûté d'attendre chez moi. Mon unique détour fut de passer chez un de mes plus proches parents, que je fis partir, pour D..., avec la même vitesse, chargé de solliciter les juges de mon fils, et de lui porter mes plus tendres consolations. Ces chers juges, qui m'accordaient du temps, ce noble compagnon d'armes qui les y avait engagés, et qui m'en informait avec tant de zèle, je les aurais embrassés, et serrés tous dans mes bras. Que j'étais loin de manquer, pour eux, de ménagement et de reconnaissance !

Ma diligence fut incroyable jusqu'à Paris. Cependant, je comprenais toutes les difficultés de mon entreprise. Les apparences étaient si peu favorables à mon fils, que sans des protections et des efforts extraordinaires, je ne pouvais me promettre de faire changer, en sa faveur, le cours des lois et de la justice. Depuis si longtemps que j'avais quitté le service, je ne comptais guère sur d'autres protecteurs, à la Cour, que M. le duc de... gouverneur de ma province, quelques parents éloignés, et mes anciens généraux. Ils pouvaient m'ouvrir les voies, me procurer un accès favorable auprès du Régent ; mais je ne voyais de fond à faire, que sur le cœur de ce prince, dont on vantait la bonté, et sur des motifs, qui me semblaient propres à le toucher. J'étais résolu de lui découvrir toute mon histoire, au risque, peut-être, d'attirer la vengeance des lois sur moi-même, s'il n'en était pas assez attendri pour m'accorder sa compassion. J'espérais que les infortunes du père le disposeraient à l'indulgence, pour un fils tendre et vertueux, dont le crime était d'y avoir été trop sensible. J'avais la lettre de mon ennemi, qui prouvait toute la noirceur de ses outrages ; j'avais celle du généreux commandant, qui, sans intérêt, sans liaison de sang ou d'amitié, rendait témoignage au caractère, et même aux intentions de mon fils. La force, que je me sentais capable de donner à tous ces articles, ne me laissait pas sans espérance.

Mais je ne prévoyais pas de cruels obstacles. M. le Chancelier, déjà instruit par le Procureur général de D... avait informé son Altesse Royale de la tragique aventure ; et ce

prince, n'y voyant qu'une action fort noire, prouvée par la déposition de plusieurs témoins, avait ordonné que l'affaire fût poussée avec toute la rigueur des lois. Ses ordres étaient partis : je ne l'appris qu'au palais royal, et par sa propre déclaration. Mes amis sollicitant, pour moi, la faveur d'une audience particulière, il fut frappé de mon nom. Je devine ses motifs, leur dit-il, et je ne refuse pas de l'entendre. Mais son fils sera jugé ; l'ordre en est donné.

Il ne me serait resté que le désespoir, si j'avais eu de la lenteur à me reprocher. Mais l'audience, du moins, m'étant accordée, ce fatal contretemps ne changea rien à mes résolutions. Je fus écouté. Je plaidai la cause de mon fils. Il ne manqua rien à la peinture de mes malheurs et des siens. Je remarquai que le prince était ému, et je sentis renaître un moment toute la douceur de l'espérance. Cependant, après m'avoir dit qu'il regrettait que les vrais coupables fussent échappés à la justice, il me déclara qu'il ne changerait rien à son ordre. J'oublierai, continua-t-il, ce que l'amour paternel vous a fait révéler ; et je ne rechercherai pas des crimes, dont je ne dois la connaissance qu'à vous. Mais celui de votre fils est public ; ses intentions ne peuvent être vérifiées ; et quand elles pourraient l'être, c'est aux juges ordinaires que j'en veux laisser la décision. Il ajouta, que par le même ordre il avait exigé que les informations lui fussent envoyées avec la sentence ; et que me plaignant beaucoup, il verrait alors ce qu'il pourrait faire pour moi.

Ma situation était si terrible, qu'en gémissant de n'avoir rien obtenu, j'étais obligé de reconnaître de la sagesse, de la justice et de la bonté dans cette réponse. Le rayon d'espoir qu'elle semblait présenter m'attachant nécessairement à Paris, j'envoyai un de mes gens en Flandre, avec les tristes explications qui pouvaient faire craindre à mon fils une catastrophe encore plus triste ; mais je relevais aussi ce qu'elles avaient eu de favorable. J'y joignais des lettres pour le commandant et pour tous les juges, dans lesquelles j'osais leur donner la bonté, dont le Régent m'honorait, pour un motif d'indulgence en faveur d'un malheureux gentilhomme, dont les ancêtres n'avaient jamais fait déshonneur à leur partie. Mon occupation, dans l'intervalle, fut à découvrir tout ce qui jouissait de quelque crédit au palais royal ; courtisans, amis familiers, confidents du prince. J'attendris le plus grand nombre, par les parties de mon histoire que je pouvais raconter, et je m'en fis d'ardents protecteurs. Quelques-uns des plus zélés écrivirent aux principaux officiers du parlement de D..., pour les confirmer dans l'opinion que je leur avais donnée de mes espérances. Ils m'assuraient moi-même que son Altesse Royale ne leur parlait pas de moi, sans quelque témoignage de pitié.

Ce fut malheureusement dans ces conjonctures, qu'un attentat, du même genre en apparence, quoiqu'au fond tout-à-fait différent par l'odieuse nature des motifs, et par l'horrible infamie des circonstances, fit frémir la nation et l'Europe entière. Non seulement la justice, mais des considérations plus intéressées, qui regardaient une célèbre entreprise de l'administration, excitèrent toute la sévérité du Régent. Il jura de ne le pas laisser impuni. C'était prononcer, tout-à-la-fois, contre mon malheureux fils. Je ne le compris que trop. Quelle apparence, qu'en fermant l'oreille aux sollicitations de tout l'univers, pour un coupable, qui, par le sang et les alliances, touchait à plusieurs maisons souveraines, sa clémence et sa compassion ne fussent réservées que pour nous ? Tout m'apprit bientôt que ses dispositions étaient changées. Cependant, les informations et les procédures étant arrivées, il se les fit lire. Les opinions des juges étaient beaucoup plus sévères que je ne me l'étais promis de leur première indulgence. Soit que l'attention du Régent leur fit craindre ses reproches, soit qu'augurant bien de mes propres espérances, et de la durée de mon séjour à Paris, ils s'imaginassent me servir par une affectation de rigueur, tous étaient déclarés pour la mort, et plusieurs pour l'affreux supplice des brigands de grand chemin.

L'ordre, qu'ils reçurent du Régent, fut de suivre le cours de la justice ; mais de nous traiter en gentilshommes. Il m'en fit donner avis. Triste avantage que j'obtins sur le Comte de ..., et qu'on me fit valoir comme une distinction consolante entre les deux crimes.

J'offris ma tête pour celle de mon fils ; j'offris ma fortune et toutes mes prétentions au monde. On cessa de m'écouter. Mes amis mêmes se refroidirent, et prirent un autre visage avec moi. Le conseil qu'ils me donnèrent de la part du prince, fut de retourner sourdement dans mes terres. Je le rejetai. Ma tendresse n'était pas capable d'être abattue par des terreurs. Je partis, après avoir perdu toute espérance ; mais ce fut pour D..., où jusqu'au dernier moment, j'étais résolu de rendre les soins paternels à mon fils. Le désespoir et la mort furent mon cortège dans cette route.

À mon arrivée, je vis ce généreux commandant, dont le zèle s'était soutenu avec une fidélité, qui ne se trouve que dans l'état militaire. Il m'avoua tristement qu'il ne fallait plus rien attendre de ses services ; et que par des voies secrètes, il savait qu'après un reste de formalités, qui prendraient au plus trois jours, la sentence et l'exécution se suivraient de près. Je vis les principaux juges, dont l'air taciturne et les sombres politesses ne furent pas un langage plus obscur. À la vérité, si les maux extrêmes pouvaient recevoir quelque adoucissement, j'en aurais trouvé dans les témoignages de compassion et d'attendrissement que je recevais de toute autre part. Le séjour de mon parent dans la ville, et les explications qui s'y étaient répandues, avaient réuni tous les vœux en notre faveur. Ma présence échauffa ces sentiments. On sut qui j'étais dès le premier jour ; et je ne pus faire un pas, sans emporter à ma suite les condoléances et les bénédictions publiques.

Enfin, n'espérant plus rien des secours humains, surtout après avoir su de mon parent qu'il avait offert inutilement une très grosse somme au geôlier, et que ce cœur féroce était le seul que l'intérêt ou la pitié n'avaient pu toucher, je me réduisis à demander la liberté de voir mon fils, pour fortifier son courage contre l'horreur du supplice ; et cette triste faveur me fut accordée.

Quoique je lui connusse une fermeté supérieure à son âge, je m'attendais à le trouver pâle, consterné ; inquiet, surtout, pour la catastrophe qu'il avait à redouter ; car il n'avait pu se faire illusion sur son infortune ; et notre parent, à qui je n'avais rien dissimulé dans mes lettres de Paris, n'avait jamais eu que de cruelles incertitudes à lui communiquer. D'ailleurs, s'il s'était flatté du succès de mes sollicitations, il ne pouvait ignorer que cette voie d'espérance était fermée ; le public même ne l'ignorait pas. Ces fatales informations, qui ne tardent guère à se répandre, n'avaient pu manquer de pénétrer jusqu'à lui ; et le seul délai de ma visite, depuis quelques heures qu'il savait mon arrivée, ne lui annonçait que de funestes explications. En un mot, je le croyais dans l'accablement de son sort ; et mon embarras, en entrant dans sa prison, était à contraindre ma douleur, pour ne rien ajouter à la sienne. Cependant je vis, sur son visage, non seulement sa santé ordinaire, mais toutes les marques d'une profonde tranquillité. Je l'embrassai, les larmes aux yeux, avec une peine extrême à retenir mes sanglots, et je le tins longtemps dans mes bras, autant pour soulager l'oppression de mon cœur, que pour satisfaire ma tendresse. Il me rendit affectueusement mes caresses, mais l'œil sec, la voix libre, et le front serein.

Je ne pus comprendre cette insensibilité pour un malheur si présent. Il n'était plus temps de le flatter par de vaines consolations. Je m'assis. Je le fis asseoir. Ah ! mon fils, lui dis-je, en laissant un libre cours à mes larmes, d'où vous vient la tranquillité que je vous vois affecter ? seriez-vous encore dans la fausse espérance d'une pitié que je n'ai trouvée ni dans le souverain, ni dans vos juges ?

Il me répondit paisiblement qu'il n'ignorait rien, que la mort l'effrayait peu, et que ses adieux étaient faits à la vie ; que si quelque jour, comme il se le promettait de ma tendresse, je prenais soin de publier ses intentions, il croyait sa mémoire à couvert dans l'opinion des honnêtes gens ; que la vengeance d'une mère et d'un père, sur de monstrueux coupables qui se dérobaient au châtement, était un devoir forcé, un cas où non seulement un fils, mais tout citoyen était redevable à la justice ; que si la cour et ses juges en décidaient autrement, ces principes, qu'il trouvait dans son cœur ne suffisaient pas moins pour le consoler.

Mais vous périssez ! m'écriai-je douloureusement ; l'échafaud se dresse : votre sentence ne peut être différée trois jours. Pendant votre éloignement, répliqua-t-il avec la même sérénité, je vous avoue qu'elle a fait ma crainte. Aujourd'hui je suis tranquille. Et me regardant d'un air attendri : vous connaissez des secours que vous ne me refuserez pas, et je vois que le besoin est pressant. Des secours ! interrompis-je : Moi ! J'en connais qui puissent...!

Un profond soupir, le seul qu'il ne put arrêter, se fit un passage malgré lui. Dans toute autre circonstance, reprit-il, je ne me serais jamais permis de vous rappeler des souvenirs affligeants pour vous. Mais pardonnez à ma situation... à la loi de notre honneur commun. Qu'ai-je à redouter avec le secours qu'une malheureuse erreur vous a fait employer pour ma mère ?

Il se tut, pour attendre ma réponse. J'atteste le ciel, que je n'avais rien compris à sa première ouverture : mais l'affreuse idée, que cette explication m'offrit tout d'un coup, fut accompagnée d'un sentiment que tous mes malheurs successifs ne m'avaient pas encore fait éprouver. Anciens et présents, ils se réunirent tous, pour me déchirer le cœur. Une impression de cette violence était nécessaire, pour soutenir mes forces. Ô mon fils ! lui dis-je d'une voix basse, en tremblant d'horreur et de pitié, à qui le demandez-vous, ce fatal secours ? et pouvez-vous l'attendre de la main d'un père ? Oui, répondit-il d'un ton ferme ; c'est la seule, à qui je puisse me fier de votre honneur et du mien. L'échafaud, la sentence même, votre diligence peut tout prévenir.

Je demeurai sans répondre. Mes réflexions, si ce nom convient aux douloureux mouvements qui continuaient de me déchirer, étaient moins contraires à cette terrible proposition, que les mortelles répugnances de ma tendresse. Dans les préjugés d'honneur qui me tyrannisaient comme lui, tout ce qui pouvait nous sauver l'ignominie du supplice, et celle même de la sentence, me paraissait préférable à quelques heures de vie passées dans les horreurs d'une si cruelle attente. Je sentais aussi tout le danger du délai ; car j'étais arrivé la nuit précédente, j'avais passé le matin à solliciter les juges ; et n'ayant pu me faire ouvrir la prison que l'après-midi, les trois jours, que le commandant m'avait fait espérer, étaient déjà raccourcis. Qui me répondait du reste, dont je n'avais eu l'obligation qu'au hasard ; le moindre incident pouvait avancer la sentence et l'exécution. Mais prêter mes mains à la mort d'un fils ! Préparer moi-même, et lui présenter le breuvage empoisonné ! Craindre de ne pas me hâter assez pour l'horrible office ! Mon cœur, mon indignation se soulevaient ; toutes mes entrailles étaient émues.

Ce combat ne pouvait être terminé que par un expédient plus tragique encore ; celui qui me tomba dans l'esprit, de préparer du poison pour deux, et d'en avaler ma part, de la même main dont j'aurais présenté la sienne à mon fils. Cette idée, dont je m'applaudis beaucoup, calma sur le champ mes agitations. Je sentis plus que jamais l'importance du temps : et ne doutant pas que le reste du jour ne suffît pour mon dessein, je me levai brusquement, j'embrassai mon fils avec une fermeté, qui se ressentait déjà de ma

résolution ; vous serez content, lui dis-je : mais vous ne mourrez pas seul. Je suis à vous dans une heure.

Il ne me fallait pas plus de temps, pour la composition du breuvage ; et dans une grande ville, il me fut aisé de me procurer les mortels ingrédients par le ministère d'un valet fidèle. Je retournai aussitôt à la prison, quelques papiers à la main, pour éloigner les défiances par des prétextes d'affaires domestiques. Un retardement de quelques minutes causait déjà de l'impatience, et peut-être de l'inquiétude, à mon fils. Mais lorsqu'il me vit paraître avec la liqueur, et tenir le vase qui la contenait ; la joie se peignit sur son visage. Voyons la couleur, me dit-il, en tendant la main avec un regard avide. Les apparences, répondis-je d'un ton grave, qui lui reprochait une curiosité superflue, ne changent rien à l'effet : et sans le moindre soupçon, je lâchai le vase pour un moment. Mais au lieu d'observer la liqueur, il l'avalait d'un seul trait.

Concevez, s'il est possible, tout l'excès de ma surprise et de ma confusion. J'en devins comme immobile. Mon fils souriait, d'un trouble et d'une consternation, dont il pénétrait la cause. Il avait compris mes vues, par quelques mots échappés. Je conçus qu'il s'applaudissait de son adresse, et je ne pus me défendre d'une sorte de ressentiment. Qu'avez-vous gagné, lui dis-je, à retarder ma résolution de quelques moments ? Croyez-vous emporter avec vous, un secret, dont je n'ai que trop appris la vertu par mes funestes épreuves ? Alors il me confessa qu'ayant compris mon dessein, il avait voulu m'ôter d'abord l'occasion de l'exécuter, dans l'espérance de me le faire perdre entièrement, par de puissantes raisons qu'il me conjurait d'entendre. Il me força de m'asseoir pour l'écouter.

Son discours fut aussi réfléchi, aussi calme, que si le mortel breuvage n'eût pas commencé à fermenter dans son sein, et peut-être à circuler déjà dans ses veines. Je ne doutai pas qu'il ne l'eût médité pendant mon absence. Mais il remarqua bientôt qu'il en tirait peu de fruit. Mes intérêts personnels, qu'il jugeait capables de me faire aimer la vie, celui même de son frère pour lequel il s'efforça de réveiller ma tendresse, ne firent pas la moindre impression sur mon cœur. Tout semblait glisser sur une surface endurcie ; et branlant la tête à chaque article, je souriais, à mon tour, de la faiblesse de ses arguments. La raison toute puissante, irrésistible, était réservée pour la dernière. Lorsqu'il me vit insensible à toutes les autres ; si l'honneur, ajouta-t-il, vous est assez cher, pour vous avoir fait précipiter la dernière heure de ma mère, et pour vous faire avancer aujourd'hui la mienne, pouvez-vous fermer les yeux sur les suites de votre résolution ? Deux morts, qui s'entresuivront de si près, passeront-elles jamais pour des événements naturels ? Et si la justice en prend connaissance avec un peu de rigueur, de quel autre opprobre notre mémoire n'est-elle pas menacée ? il s'arrêta un moment, pour chercher ma pensée dans mes yeux... Au lieu, reprit-il, qu'en me laissant mourir seul et me survivant avec une douleur modérée, vous ne faites trouver, dans ma mort, qu'un accident ordinaire ; et de toutes parts, je vois notre honneur en sûreté.

Ce triste raisonnement eut toute la force qu'il désirait. J'en fus si frappé, que sans y faire la moindre objection, j'abandonnai mon dessein, en remettant la disposition de ma vie à d'autres temps. Mon silence néanmoins, fut le seul consentement qu'il put obtenir. Je me laissai tomber sur son cou, que j'arrosai de mes larmes ; et passant les bras autour de lui, je le tins étroitement embrassé, pendant qu'il répétait ses raisons, et qu'il me recommandait le soin d'une vie, que l'effort même que je me faisais, pour consentir à cette prolongation, devait être capable de m'arracher. J'étais dans cette posture, lorsque le geôlier vint m'avertir qu'il était temps de me retirer. Mes deux bras serrèrent mon cher fils, et mon visage pressa le sien, avec un redoublement de tendresse et de douleur, mais dans le même

silence. Au moment que je sortais, la tête penchée et les yeux fermés, il me demanda s'il pouvait compter sur ma promesse ? Oui, lui dis-je : et ce mot fut le seul que j'eus la force de prononcer. Hé bien, l'entendis-je répondre, j'attendrai tranquillement mon sort.

La forme de cet adieu, et nos dernières expressions, qui n'échappèrent pas au geôlier, servirent beaucoup, le jour suivant, à détourner les soupçons d'une catastrophe méditée. Je me rendis le matin à la prison. Le geôlier m'apprit lui-même qu'étant entré dans la chambre de mon fils, à l'heure ordinaire, il l'avait trouvé mort dans ses draps ; et que les chirurgiens, par lesquels il avait été visité sur le champ, n'avaient découvert aucune marque de violence. Tout préparé que j'étais à la première de ces deux nouvelles, mes forces n'y résistèrent pas, et je tombai dans un profond évanouissement : mais en revenant à moi, la seconde excita mon courage, et m'inspira la pensée de demander le corps, qu'un ordre du premier Président me fit accorder. Cependant, après m'avoir fait cette faveur, il ajouta que c'était prendre beaucoup sur lui, dans une affaire où la Cour était entrée ; et que la même raison l'obligeant d'en rendre compte, il me conseillait de retourner promptement à Paris, pour obtenir du Régent que le procès fût entièrement abandonné. Ce discours me fit comprendre qu'il restait de fâcheuses suites à redouter. Je confiai le corps de mon fils à notre parent, qui se chargea de le transporter au tombeau de nos ancêtres ; et traînant mon désespoir avec moi, je repris le chemin de la capitale.

Le Régent ne me fit pas acheter trop cher la grâce que je venais demander. Il y joignit même des consolations flatteuses pour l'honneur de ma maison. Mais il me fit entrevoir qu'il devinait une partie de ma tragique aventure, et que la visite des experts ne lui en imposait pas. Un silence, auquel ma douleur eut plus de part que la considération de ma sûreté, ne dut pas le faire changer d'opinion. Il ajouta d'une voix plus basse, en penchant la tête vers moi, qu'il plaindrait toujours un père à ma place.

Mais, hélas ! que me valut ce respect pour l'opinion des hommes, auquel j'avais fait tant d'horribles sacrifices ? Et quel fruit tirai-je de cette manie d'honneur, par laquelle toute ma vie avait été gouvernée ? Un fruit, que je nommerais le plus grand des maux, s'il ne m'avait conduit au premier de tous les biens ; un fruit si terrible, qu'avant la lumière à laquelle il m'a fait parvenir, j'ai quelquefois mis en doute s'il n'était pas plus insupportable pour le cœur humain, que l'opprobre dont il m'avait garanti. J'entends cette espèce de trouble, ou de tourment infernal, que le terme de remords exprime trop faiblement.

Je n'en connus pas tout d'un coup la nature ; parce que je le confondis d'abord avec la douleur, et qu'un sentiment si juste ne pouvait me causer de surprise ni d'effroi. Mais lorsque le temps l'eut affaibli, je n'en demeurai que plus en proie à des agitations et des terreurs, dont je ne pouvais soutenir la violence, ni me demander la cause à moi-même. Tout devint pour moi, non seulement ennuyeux et fatigant, mais redoutable et terrible. Une ombre me faisait frissonner. Le moindre bruit pénétrait mes sens, et me consternait l'âme. La solitude, qui n'avait fait que m'épouvanter après la mort de ma femme, était un supplice auquel je ne trouvais plus la force de résister. On veillait autour de moi, la nuit et le jour. Si je demeurais seul un moment, je ne remarquais pas plutôt ma situation, que je pâlisais. Mon front se couvrait d'une sueur froide. J'étendais les bras en frémissant, et j'appelais du secours. Dans mes compagnies familières, je m'abandonnais à de longues et sombres distractions, qui ne finissaient que par un tressaillement, et dont il ne me restait rien dans la mémoire. La vue même et les soins de mon second fils, le seul bien qui me restait, n'adouciaient pas mes noirs et douloureux sentiments. Quelquefois il m'échappait des cris, qu'il m'était impossible de retenir ; quelquefois des larmes, mais amères et cuisantes, qui laissaient leur trace sur mes joues, et qui ne servaient pas à me soulager.

Vous serez surpris que j'aie méconnu longtemps la cause du mal, ou plutôt, que fermant l'oreille à cette voix du ciel, qui m'en instruisait avec tant d'énergie, j'aie pu m'obstiner dans une erreur, que je nomme aujourd'hui volontaire. Mais vous avez dû juger, par tout ce que vous venez d'entendre, que je n'avais jamais eu de principes de religion bien approfondis. Mon éducation avait été celle de ma naissance. J'étais passé de bonne heure au métier des armes. Les plaisirs de l'abondance avaient succédé. Ma religion était l'honneur, et je la poussais à l'idolâtrie. Dans cette aveugle disposition, non seulement je croyais toutes les actions de ma vie bien justifiées ; mais les jugeant indispensables, j'aurais regardé le doute, ou le repentir, comme une faiblesse. Loin de reconnaître que la main du ciel s'appesantissait sur moi, je me raidissais contre ses avis et ses châtiments. Je cherchais sa justice dans l'excès de sa rigueur. J'allais jusqu'à réclamer mon innocence. Ainsi, mes yeux se fermant sur la cause du mal, au lieu de m'aider à la découvrir, les mêmes préventions, qui me dérobaient cette connaissance, m'éloignaient à jamais du remède.

J'étais dans ce déplorable état, et sans espoir d'en sortir, lorsqu'après une longue insomnie, causée par mes agitations ordinaires, qui m'avaient conduit à me rappeler toutes les circonstances de mes malheurs, un léger assoupissement me fit espérer quelques instants de repos. Je m'endormis en effet ; si l'état, où je passai, peut vous paraître un sommeil. Songe, ou vision terrible ! dont je ne ferai jamais le récit tranquillement, quoique je sois condamné, par la justice du ciel, à porter jusqu'au tombeau cette affreuse image. Je vous épargne un détail qui vous glacerait le sang. Je me l'épargne à moi-même, qui ne suis pas toujours sûr que mes forces y suffisent.

Que vis-je ? toutes les victimes de mon aveugle fureur et de ma cruelle tendresse, dans le plus horrible lieu dont la foi nous apprenne l'existence. Je les vis ; je les reconnus. J'entendais leurs cris ! Elles m'appelaient par mon nom. Elles me reprochaient leurs tourments. Elles m'annonçaient le même sort. Ajouterai-je que l'ardeur du cruel élément, qui les dévorait, se fit sentir jusqu'à moi ? Songe ou vérité, dois-je répéter : mais l'impression en fut si vive et si pénétrante, que m'arrachant au sommeil, comme l'application d'un fer embrasé, elle me fit pousser un cri fort aigu.

Je demurai dans un trouble, que je vous laisse à vous figurer. Mes gens, accourus au bruit, me trouvèrent baigné de sueur, tremblant, les yeux égarés, tenant un de mes rideaux des deux mains, comme le premier secours qui s'était offert. Mais, ce qui vous surprendra beaucoup, j'arrêtai leurs soins, je leur ordonnai même le silence ; pour m'attacher, dans l'attitude où j'étais, au spectacle que j'avais encore devant les yeux, et contre l'horreur duquel leur présence semblait me fortifier. Je prêtai l'oreille ; j'observai ce qui me consternait et me déchirait le cœur ; avec une attention obstinée, que je regarde aujourd'hui comme l'ouvrage du ciel, qui voulait faire servir cette scène d'horreur au soutien, comme à la naissance, de mes résolutions, en la gravant pour jamais dans ma mémoire. Elle disparut enfin. Mes domestiques prirent le désordre de mes sens et de mon imagination, pour un de mes accès ordinaires.

En sortant de cette étrange extase, je considérai mon songe, ou ma vision, avec un peu plus de liberté d'esprit ; et le fruit de mes réflexions ne fut pas longtemps incertain. Il fallait, ou renoncer à tout sentiment de religion, ou se rendre à des éclaircissements forcés, qui faisaient évanouir toutes mes fausses idées d'honneur. Non qu'un songe dût avoir cette force en lui-même : mais quoique les instructions de ma jeunesse eussent été négligées, elles n'étaient pas effacées de ma mémoire ; et s'y réveillant, à la faveur de ce nouveau jour, elles portèrent ma condamnation, sans autre lumière. La vérité, lorsqu'elle est reconnue de bonne foi, ne laisse aucun nuage après elle. Voici quel fut le progrès de ma conversion.

Le ciel, me dis-je à moi-même, ne me doit pas de miracle ; et rien ne m'oblige de reconnaître ici l'opération de sa puissance : ainsi je suis libre de traiter mon songe, ou ma vision, de vapeur, montée au cerveau, de toutes les parties d'un corps languissant, et condensée en noires images, qui ne m'ont représenté que de vains fantômes. Je ne dois pas même y chercher d'autre explication ; car pourquoi ma femme, cette victime innocente d'une barbare imposture, serait-elle au nombre des coupables ? Et les autres, sans excepter mon malheureux fils, dont le désespoir n'a que trop été volontaire, n'ont-ils pas eu, jusqu'au dernier instant de leur vie, une ressource, dans la clémence du ciel, qui ne permet pas de prononcer sur leur sort ? Mais quand tout ce que j'ai vu ne serait qu'un songe, une pure illusion de mes sens troublés ; la réalité du lieu terrible, dont ils m'auraient offert une fausse image, n'en est pas moins certaine. Il n'en est pas moins constant que les crimes y seront punis, et par des rigueurs plus affreuses que ma faible imagination n'a pu me les représenter. Il est de la même vérité qu'entre mes victimes, les coupables ont mérité cet épouvantable châtement, et que sans égard pour de frivoles excuses, telles qu'ont été les miennes, ils le subissent avec toutes ses horreurs, si la justice n'a pas été désarmée par le repentir. Sera-t-il moins vrai que moi, le triste objet des crimes d'autrui, mais chargé des miens, et complice d'une si grande partie des autres, je dois m'attendre aux mêmes supplices ? Qu'importe ce que j'ai vu ? C'est un songe : mais il me ramène à la connaissance des plus importantes vérités. Il devient pour moi, ce qu'il y a de plus respectable et de plus intéressant après elles. Je dois le regarder à jamais, comme une des plus précieuses faveurs que le ciel ait jamais accordées aux âmes rebelles.

Ces raisonnements, fortifiés par la redoutable impression qui m'était toujours présente, me conduisirent bientôt à des résolutions qu'ils m'ont donné le courage d'embrasser. Leur premier effet, avant le rétablissement même de ma santé, fut d'adoucir l'amertume et le trouble de mes sentiments. La bonté du ciel permit, pour soulager mon imagination, que je crus sentir diminuer le poids de mes crimes, à mesure que je faisais quelques pas vers le repentir ; et m'aidant aussi par les douceurs de l'espérance, il m'inspira celle d'expié par ma pénitence et par mes larmes, non seulement mes propres forfaits, mais ceux dont je me reconnais la cause ou l'occasion. Consolation inexprimable ! si le cœur d'un pénitent, tremblant pour lui-même, osait s'y livrer. Chère épouse ! mon fils ! malheureux major ! où êtes-vous ? À quel horrible sort vous ai-je exposés !

Telles sont, monsieur, les raisons qui m'ont conduit, et qui me soutiennent, dans cette carrière si pénible, si révoltante pour la nature, dont je crains de vous avoir exposé trop vivement les rigueurs. J'ai remarqué qu'elles vous ont fait frémir ; et j'ai cru vous devoir un récit qui fût capable de régler vos idées. Vous conviendrez à présent que ma pénitence, loin d'être excessive, ne peut jamais approcher des réparations que je dois à la justice du ciel ; et qu'avec des motifs tels que les miens, on peut trouver son martyr affreux, et souhaiter qu'il redouble.

LE VERTUEUX solitaire cessa de parler. Quoique, dans le cours de son récit, il n'eût pu se défendre quelquefois d'une vive émotion, la force de ses principes lui avait fait reprendre, en le finissant, un visage tranquille et serein. Je fus plus longtemps à revenir, des mouvements successifs de piété, de terreur et d'admiration, qu'il m'avait fait éprouver ; et j'étais surpris de le revoir sitôt calme, lui qui me causait une si forte agitation. Son exemple suffisait pour lever mes difficultés, sur l'extrême austérité qui règne dans cette abbaye. Je ne lui dissimulai pas ce que j'avais pensé là-dessus. Il me répondit que le but de l'institution

ayant été d'en faire un asile pour la pénitence ; les exercices, les aliments, et tous les articles de la règle avaient été rapportés à cette vue : qu'on y reçoit peu d'âmes innocentes, parce qu'on ne leur suppose pas des motifs assez puissants, pour soutenir leur constance : qu'en effet, la plupart de ceux qui n'y avaient cherché que la perfection du christianisme, avaient trouvé tôt ou tard le joug trop pesant, et s'en étaient dégoutés, sous des prétextes d'affaiblissement ou de maladie ; tandis qu'au contraire, par une grâce, attachée visiblement au saint lieu, les grands criminels, les pécheurs signalés, s'animaient de jour en jour aux plus rudes observations, bénissaient le ciel de leurs souffrances, et comptaient la ruine de leur santé pour le premier de leurs sacrifices : que cet esprit de mort volontaire, ou de guerre contre le repos et la vigueur des sens, n'était modéré que par la crainte d'abrèger, avec la vie, des tourments dont on regrettait toujours la fin ; qu'aussi, lorsque la mort arrivait dans le cours naturel, on se hâtait de les redoubler, pour mettre tous les moments à profit, sans avoir à se reprocher sa délivrance ; et qu'à l'agonie même, c'était une pratique constante, de se faire étendre sur la cendre et sur la paille, pour y expirer, dans ce dernier acte de mortification et de renoncement à soi-même : que depuis deux jours, un des solitaires, poussant le courage bien plus loin, avait prié le ciel, en mourant, de ne pas se contenter d'une pénitence de quinze ans, pour quarante ans d'une vie passée dans le crime, et de le condamner, pendant l'espace d'un siècle, aux flammes du lieu de purgation. Le père Célérier, en achevant de m'instruire, parut goûter beaucoup cette idée. Je jugeai qu'il était homme à demander cinq ou six siècles de purgatoire, au lieu d'un.

Tandis que je lui faisais d'autres questions, sur des sujets aussi graves, on vint l'avertir que messieurs les directeurs de la mine demandaient à le voir, et semblaient fort empressés de lui parler. J'avoue que je ne fus pas fâché de voir interrompre un tête-à-tête, que je commençais à trouver fort long. La scène, qui le suivit, était propre à dissiper les idées trop sombres, dans lesquelles il m'avait laissé. Je suivis mon guide à la salle des hôtes.

Les directeurs me parurent effectivement dans une ardeur extraordinaire. L'impatience les fit venir au-devant de nous, et l'épanouissement de leurs visages annonçait beaucoup de joie. Mon père, dit leur chef au Célérier, nous avons fait une découverte de la dernière importance, autant pour votre maison, avec laquelle nous prétendons en partager le profit, que pour nous, dont elle abrège les peines, en nous mettant tout d'un coup en possession d'un immense trésor. Un de nos messieurs a remarqué ce matin que toutes les pierres, dont votre monastère est bâti, sont de l'espèce de celles qui nous coûtent une peine extrême à tirer. Vous comprenez tout d'un coup combien vous abrégerez notre travail, en nous le cédant. Bien entendu, que dans le terrain qu'il vous plaira de choisir, nous vous bâtirons une autre abbaye, plus grande, plus commode, et magnifique, si vous le désirez. C'est ce que nous sommes venus vous offrir, et ce que tous vos amis vous conseilleront d'accepter.

Le père, sans témoigner de surprise, ni donner le moindre signe d'approbation ou d'éloignement, répondit qu'une résolution de cette nature ne dépendait pas d'un simple officier de l'abbaye ; mais qu'il en parlerait au père abbé, qui probablement aurait aussi des supérieurs à consulter. Pour moi, qui n'avais rien perdu de la harangue, j'en fus beaucoup plus frappé. L'observation de la ressemblance des pierres ne me surprit point ; elle m'était venue à l'esprit en considérant les murs : mais n'étant rien moins que persuadé du fondement de la supposition, j'avais ri des idées de richesse, qu'une mine, exposée depuis si longtemps au public, m'avait présentées. Cependant la proposition, que je venais d'entendre, était tout à la fois si bizarre et si sérieuse, que ne voyant pas de tempérament entre la plus haute extravagance et la plus ferme persuasion dans les directeurs, je

demeurais en suspens. Après la réponse du Célérier, l'orateur, dont elle ne satisfaisait pas l'impatience, s'approcha de lui ; et d'une voix basse, dont je ne laissai pas de recueillir quelques mots, il le conjura de faire hâter la décision, en l'assurant que la compagnie était résolue de lui donner la conduite de cette affaire, et qu'il ne manquerait rien à leur reconnaissance. Un autre, s'avançant aussi, ajouta, du ton et de l'air dont Poisson jouait les financiers ; nous emploierons tout notre crédit, morbleu, pour faire obtenir au père un bref de translation ; et nous le rendrons si riche... Je me charge, moi, interrompit un troisième, quoiqu'entre ses lèvres, de lui procurer la plus jolie... Le sage et vertueux solitaire recula d'étonnement. Je ne doutai pas que ce ne fût une partie concertée, pour le faire entrer dans leurs intérêts par une misérable séduction, et j'attendis curieusement sa réplique. Il la fit, avec cette modération et cette candeur, qui donnent tant de lustre à la vraie vertu. Hélas ! Messieurs, leur dit-il, je n'ai ni talents pour votre service, ni goût pour vos offres. Je suis dans cette retraite, pour réparer l'abus que j'ai fait des biens que vous y cherchez ; et s'il est vrai qu'ils s'y trouvent, je vous souhaite la force, que je n'ai pas eue, pour en faire un bon usage. Il leur promit néanmoins de parler au père abbé, mais sans oser leur répondre, ajouta-t-il un peu malicieusement, qu'il ne prît pas leur proposition pour un badinage. Cette conclusion parut les choquer ; et celui, que j'ai comparé à Poisson, répondit fort brusquement, que pour n'avoir rien à démêler avec les ridicules visions du cloître, ils auraient un ordre de la Cour. Alors, répliqua modestement le Célérier, sans paraître sensible à l'insulte, notre devoir sera d'obéir.

J'avais gardé le silence ; et quelque réjouissant que fût le spectacle, il n'avait pu m'inspirer de la gaieté. J'étais attaché par une si prodigieuse opposition d'idées, de raisonnements, de soins et de goûts, entre des hommes de la même maturité d'âge, et nourris dans la même religion, c'est-à-dire, dans les mêmes principes sur ce qui doit faire le grand objet de l'estime, des affections et des recherches humaines. Je ne pouvais concevoir que la différence allât jusqu'à faire oublier et mépriser même, aux uns, ce qui s'attirait si justement la préférence et l'unique empressement des autres. Que les vicieux penchants de la nature et la tyrannie des sens nous éloignent du devoir, je n'en étais pas surpris : mais qu'ils fassent perdre toute attention, et quelquefois tout respect, pour les vérités et les exemples qui les condamnent, mes connaissances ne m'offraient rien encore, qui pût me faire expliquer cette extrême dépravation. Mon éducation militaire m'avait appris à respecter la religion et l'honneur ; et je trouvais, dans mes anciennes leçons, que le premier sentiment, qui devait suivre la violation de l'une ou l'autre de ces grandes lois, était la honte et le repentir ; surtout dans les intervalles où l'âme n'est pas remplie, comme elle ne saurait toujours l'être, des tumultueux mouvements du plaisir dont la séduction a pu l'entraîner. J'avais pardonné aux chefs des mines leur libertinage, ou les emportements de leur joie, dans le souper du jour précédent ; et je ne leur passais pas d'être venus insulter de sang-froid, la religion et la piété dans leur sanctuaire.

Le père se tournant vers moi, me remercia de ma visite, dont sa bonté lui fit ajouter qu'il conserverait chèrement le souvenir ; et sous prétexte de quelques devoirs qui l'appelaient, il nous demanda civilement la permission de se retirer. Au moment qu'il nous quittait ; ne semble-t-il pas, reprit l'aigre financier, et dans le dessein apparemment d'en être entendu, que ces gens-là soient les directeurs des mines célestes ? Ce ton monastique fait pitié. Leurs pénitences, dont la plupart avait grand besoin, ne servent qu'à leur tourner la tête. C'était trop d'extravagances à la fois, pour y faire une réponse sérieuse. Je feignis de prêter l'oreille ailleurs, quoique le discours me fût adressé. Le père Célérier, dis-je froidement, est pour moi un des plus respectables hommes du monde : et pour rompre un

entretien qui m'aurait déplu, je leur offris mes services à Paris. Ils me proposèrent en vain leur dîner. Ma chaise, qu'on avait amenée par mes ordres, fut une excuse pour les quitter sur le champ.

Je regrettai néanmoins, en sortant de l'abbaye, de n'avoir pas demandé au Celérier ce qu'il pensait de leur mine. Cette curiosité avait cédé, dans notre entretien, à des empressements d'un autre ordre. Mais je crus pouvoir conclure, du jugement qu'il avait porté de leur proposition, qu'il ne jugeait pas plus favorablement de leurs magnifiques espérances ; et n'en augurant pas mieux, je ne fus pas étonné, quinze jours après, d'apprendre, à Paris, que sous des prétextes, tels qu'on en trouve toujours pour renoncer à de ruineuses entreprises, le travail était abandonné. Une aventure, qui fit alors tant de bruit, ne peut être tout à fait oubliée dans cette province, surtout aux environs de La Trappe, où, sans compter l'éclat du travail, j'ai su depuis, de M. ..., intendant de la généralité, que la dépense des entrepreneurs et des curieux avait rendu, pendant quelque temps, l'argent fort commun.

Mais, dans le goût de morale qui m'avait saisi, j'aurais emporté moins d'admiration pour les trésors de la mine, quand ils auraient été plus réels, que pour ce contraste de principes et de sentiments, que je ne me lassais pas d'observer. J'en eus, dans le même instant, un autre exemple. En approchant de ma chaise, je vis mon valet de chambre et mon laquais occupés, avec une ardeur égale, à ranger sous le coussin, dans la cave et dans le coffre, des paquets que je ne reconnus pas pour les miens. Je voulus savoir de quoi ma voiture était chargée. Ils me confessèrent ; l'un, qu'ayant appris la valeur des pierres de la forêt, il en avait recueilli un grand nombre, dont il espérait tirer un profit considérable à Paris ; l'autre, qu'étant plein de vénération pour les saints religieux de l'abbaye, il avait eu l'art de se procurer quantité de choses dont ils avaient fait usage, telles que de vieux lambeaux de robes, de scapulaires et de frocs, des fragments d'outils qui leur servaient au travail, et d'autres rebuts, auxquels ils croyaient la bénédiction du ciel attachée. Non seulement leur imagination me réjouit beaucoup, mais elle me fit penser que je n'avais pas à chercher bien loin des caprices opposés, et des bizarreries d'esprit et de cœur, puisqu'il en croissait, si cette expression m'est permise, jusqu'autour de moi.

La même réflexion n'avait pu manquer de me venir plusieurs fois à l'esprit, depuis que mon goût s'était tourné aux observations de cette nature. Je n'avais pas fait un pas, je n'avais rien vu dans mon chemin, qui ne m'eût offert la matière de quelque nouvelle spéculation. Tous les hommes, disais-je souvent, pourraient donc être un objet d'étude, une source continuelle d'instruction, l'un pour l'autre. Quelle carrière, pour une philosophie douce, qui ne me faisait chercher effectivement qu'à m'instruire, sans malignité dans mes recherches, et sans fiel dans ma censure !

Fin de la première partie